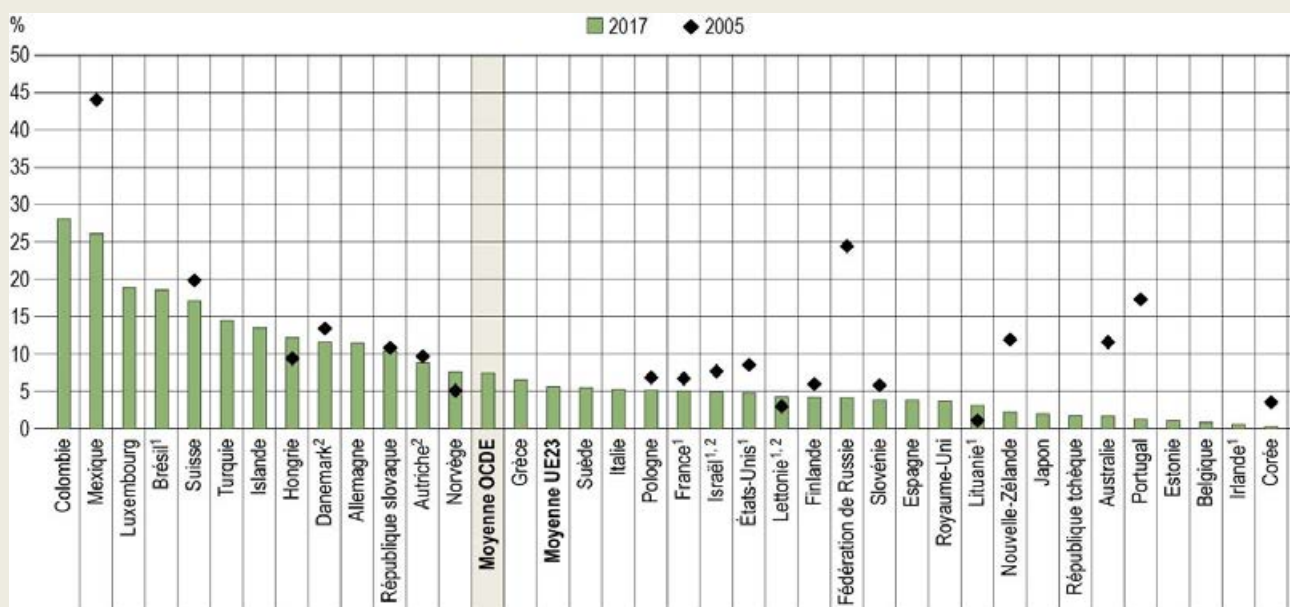


Les jeunes dans l'Objectif de développement durable relatif à l'éducation

Faits marquants

- Le 4^e Objectif de développement durable (ODD 4) relatif à l'éducation aborde ce thème dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie et met l'enseignement professionnel et tertiaire à l'ordre du jour mondial. Avec le 8^e Objectif de développement durable (ODD 8) dédié au travail décent et à la croissance économique, ces deux objectifs incluent suffisamment d'indicateurs pour suivre le parcours des jeunes de l'éducation jusqu'au marché du travail.
- Dans plus d'un quart des pays membres ou partenaires de l'OCDE, les jeunes non scolarisés (ODD 4.1.5) représentent encore plus de 10 % de la population de la tranche d'âge officielle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Certains pays sont toutefois parvenus à réduire sensiblement leur proportion de jeunes non scolarisés. C'est par exemple le cas de la Fédération de Russie et du Mexique, où cette proportion a diminué d'au moins 18 points de pourcentage depuis 2005.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 18 % des 15-24 ans suivent un programme professionnel (niveaux 2 à 5 de la CITE ; indicateur 4.3.3 des ODD). La plupart d'entre eux sont scolarisés dans l'enseignement secondaire.

Graphique 1. Taux de non-scolarisation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2005 et 2017)
Indicateur 4.1.5 des ODD



Remarque : Le taux de non-scolarisation est calculé en prenant le nombre d'étudiants dans la tranche d'âge du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et qui sont inscrits dans l'enseignement primaire, secondaire ou à des niveaux plus élevés que l'on a soustrait à la population totale du même âge (numérateur), divisé par la population totale du même âge (dénominateur)

1. Les données démographiques proviennent de l'exercice UOE de collecte de données démographiques (Eurostat/DEM), et non de la Division de la population de l'Organisation des Nations Unies (UNPD).

2. Année de référence : 2010, et non 2005.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de non-scolarisation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire en 2017.

Source : OCDE (2019). Les sources de données officielles de cet indicateur sont : la collecte de données UOE pour les données sur la scolarisation ; et la Division de la population de l'Organisation des Nations Unies (UNPD) pour les données démographiques. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933976289>

Contexte

Contrairement aux Objectifs antérieurs du Millénaire pour le développement (OMD 2000-2015), fixés pour les pays à revenu faible ou intermédiaire, l'Agenda 2030 pour le développement durable est à vocation universelle. Fort de 17 objectifs ambitieux et de grande envergure, il enjoint chaque pays à travers le monde à éradiquer la pauvreté et à favoriser un développement prospère et durable à l'horizon 2030.

Le 4^e Objectif de développement durable (ODD 4) relatif à l'éducation vise à « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et à promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie » d'ici à 2030. Pour réaliser cet objectif, il s'agit d'atteindre dix cibles qui constituent le programme d'action le plus complet et le plus ambitieux jamais adopté en faveur de l'éducation dans le monde. Se démarquant des OMD, qui mettaient l'accent sur l'enseignement primaire universel, l'ODD 4 conçoit l'apprentissage comme un processus continu, commençant dès la naissance pour se poursuivre au fil de l'ensemble des étapes de l'existence. Ce faisant, le programme d'action de l'ODD 4 envisage les trajectoires individuelles d'apprentissage dans toute leur diversité et leur flexibilité. L'enseignement tertiaire, thème central de cette édition de *Regards sur l'éducation*, joue aussi un rôle dans ce cadre et apparaît comme l'une des voies susceptibles de mener les jeunes à la réussite (voir l'encadré 1).

Ce chapitre se propose d'explorer les trajectoires d'apprentissage des jeunes et de contribuer à éclairer le débat sur les perspectives et l'emploi des jeunes dans les pays membres ou partenaires de l'OCDE, à la lumière de l'Agenda pour le développement durable. S'appuyant non seulement sur l'ODD 4 (éducation de qualité), mais aussi sur l'ODD 8 (travail décent et croissance économique), ce chapitre s'attachera à décrire les trajectoires que les jeunes peuvent emprunter au fil de leur parcours : du secondaire aux niveaux supérieurs d'enseignement (dont l'enseignement tertiaire) ; d'un niveau supérieur d'enseignement à un autre ; et des études au marché du travail.

Autres faits marquants

- Les jeunes sont plus exposés au risque de la précarité de l'emploi que les adultes plus âgés. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le taux de chômage des 25-34 ans (7 %) est supérieur de 2 points de pourcentage à celui des 35-44 ans (5 %) (voir l'indicateur A3, utilisé comme variable indicative pour l'indicateur 8.5.2 des ODD).
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 11 % des 15-24 ans sont sans emploi et ne sont ni scolarisés, ni en formation (*neither in employment, nor in education or training*, NEET) (voir l'indicateur A2, utilisé comme variable indicative pour l'indicateur 8.6.2 des ODD).

Remarque

Dans le cadre de suivi de l'ODD 4, chaque cible est associée à au moins un indicateur mondial et à plusieurs indicateurs thématiques connexes conçus pour compléter l'analyse et l'évaluation de la cible. Au total, 11 indicateurs mondiaux et 32 indicateurs thématiques sont retenus pour suivre l'évolution des progrès relatifs à l'ODD4. La liste de tous ces indicateurs, accompagnés de leur méthodologie, peut être consultée sur le site de l'UNESCO (<http://SDG4monitoring.uis.unesco.org>).

Les graphiques de ce chapitre présentent quelques indicateurs convenus par cible, choisis en fonction de leur pertinence pour les pays membres ou partenaires de l'OCDE, et des données disponibles. Certains indicateurs de l'ODD 4 correspondent à des indicateurs déjà publiés dans d'autres chapitres de *Regards sur l'éducation*. Dans ce cas, un lien renvoie à l'indicateur correspondant.

Les données présentées dans ce chapitre ne suivent pas l'évolution d'une seule cohorte dans le temps. Elles décrivent et analysent plutôt les trajectoires éducatives et professionnelles des jeunes à un moment déterminé, dans différents groupes d'âge.

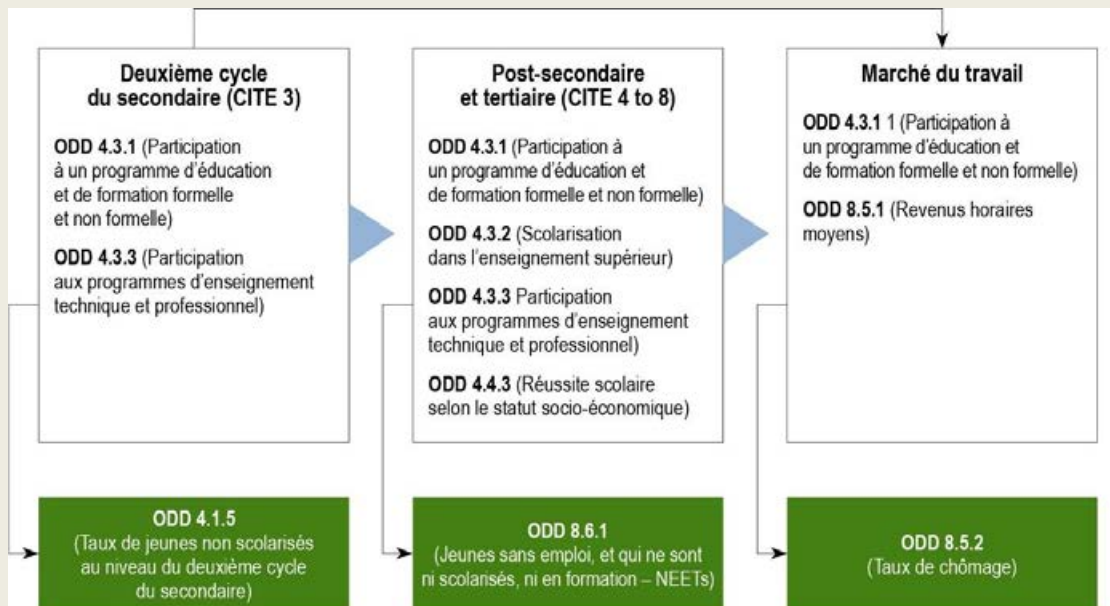
Analyse

Encadré 1. Les trajectoires d'apprentissage dans le cadre des ODD

Parmi les 17 Objectifs de développement durable et leurs cibles, plusieurs mentionnent explicitement les jeunes femmes et les jeunes hommes. L'ODD 4, relatif à l'égalité d'accès à une éducation de qualité, et l'ODD 8, dédié au travail décent, sont ceux qui concernent le plus directement les jeunes. Parmi les autres objectifs particulièrement pertinents à cet égard, citons l'ODD 10 (inégalités) et l'ODD 16 (paix et justice).

L'Objectif de développement durable relatif à l'éducation (ODD 4) insiste sur l'importance de l'accès de tous, sur un pied d'égalité, à une éducation de qualité et à des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Pour suivre ce processus continu d'apprentissage, le programme d'action de l'ODD 4 propose une série d'indicateurs afin de mesurer la participation et les compétences des individus au fil de leur existence, couvrant les niveaux d'enseignement obligatoires ou non, ainsi qu'un large éventail de programmes (dont l'éducation formelle, mais aussi non formelle).

Graphique 2. Trajectoires des jeunes de l'éducation à l'emploi



Parmi les cibles de l'ODD 4, l'ODD 4.1 et l'ODD 4.2 soulignent l'importance de la participation, mais aussi de la qualité, dans l'enseignement préprimaire (ODD 4.2), l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire (ODD 4.1), tandis que l'ODD 4.3 s'attache à la participation aux niveaux supérieurs d'enseignement. L'ODD 4.3 vise à « faire en sorte, d'ici à 2030, que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable ». Cette cible est étroitement liée aux ODD 4.4 et 4.6, qui mesurent tous deux les compétences essentielles que les jeunes et les adultes peuvent acquérir dans le cadre de l'enseignement professionnel ou tertiaire, ou de la formation pour adultes, notamment celles en littératie, en numératie, en culture numérique et en technologies de l'information et de la communication (TIC). Elle est également en lien étroit avec l'ODD 4.7, qui vise à faire en sorte que les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable.

L'ODD 4.3 inclut un indicateur mondial sur le taux de participation des jeunes et des adultes à l'éducation et la formation formelles ou non formelles, et deux indicateurs thématiques sur le taux brut de scolarisation dans l'enseignement tertiaire et le taux de participation à l'enseignement professionnel. La formulation de cette cible, ainsi que les indicateurs qu'elle comprend, reconnaissent la diversité des trajectoires que les jeunes et les adultes peuvent emprunter afin d'acquérir les compétences nécessaires pour faciliter leur entrée sur le marché du travail et vivre une vie meilleure.

Le graphique 2 décrit la façon dont les indicateurs des ODD 4 et 8 suivent la progression des jeunes depuis l'enseignement secondaire jusqu'au marché du travail, en évaluant leur participation (flèches bleues) et la proportion de ceux quittant le système éducatif et/ou le marché du travail (rectangles rouges).

Avec ses cibles, le 4^e Objectif de développement durable propose un programme d'action ambitieux qui englobe la qualité de l'apprentissage et l'équité dans l'éducation, à côté des concepts plus traditionnels d'accès et de scolarisation à tous les niveaux d'enseignement. En fait, il engage chaque pays du monde à améliorer son système d'éducation et se démarque sensiblement des objectifs et cibles antérieurs dans le domaine de l'éducation, tels que les Objectifs du Millénaire pour le développement, qui n'étaient pas d'une aussi grande portée et se concentraient davantage sur l'accès et la scolarisation dans l'enseignement primaire. Les analyses ci-après tiennent compte de cette dimension continue de l'apprentissage tout au long de la vie et examinent les trajectoires empruntées par les jeunes au fil de leur parcours, des études jusqu'au marché du travail.

Réussite du deuxième cycle de l'enseignement secondaire

La réussite du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est une étape importante, qui permet aux jeunes de mieux s'intégrer sur le marché du travail. Les personnes non diplômées du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont plus susceptibles d'être sans emploi (voir l'indicateur A3) et d'avoir des revenus moins élevés (voir l'indicateur A4) que celles diplômées de ce niveau ou d'un niveau supérieur d'enseignement.

Comme le confirme le programme d'action des ODD, l'éducation joue aussi un rôle décisif pour amener les jeunes à devenir des citoyens engagés, qui participent à la vie de la société. Dans cette perspective, la cible 4.7 des ODD vise à « faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable ». Les données nécessaires au bon suivi de la cible 4.7 des ODD sont encore limitées, mais cette cible reconnaît les multiples fonctions de l'éducation, au nombre desquelles la formation de citoyens plus éclairés.

L'obtention d'un diplôme de l'enseignement secondaire ne mène pas nécessairement à la poursuite des études, les trajectoires variant sensiblement entre les pays à l'issue du secondaire. Ainsi, dans certains pays, les jeunes souhaitant suivre une formation tertiaire peuvent devoir au préalable passer un examen d'entrée centralisé (voir l'indicateur D6). Dans d'autres pays, les jeunes diplômés de l'enseignement secondaire peuvent avoir de bonnes chances de réussite s'ils entrent directement sur le marché du travail. Le pourcentage de jeunes diplômés de l'enseignement secondaire ne reflète donc pas toujours celui des jeunes qui poursuivront leurs études au-delà de ce niveau d'enseignement. Toutefois, dans l'ensemble des pays, les jeunes non diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont moins susceptibles de poursuivre leurs études, et plus susceptibles d'être sans emploi ou inactifs.

L'indicateur 4.1.5 des ODD mesure le taux de non-scolarisation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, c'est-à-dire le pourcentage de jeunes appartenant à la tranche d'âge officielle du deuxième cycle du secondaire qui ne sont scolarisés ni dans l'enseignement primaire, ni dans l'enseignement secondaire, ni dans un autre niveau supérieur d'enseignement. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, près de 7 % des jeunes de la tranche d'âge du deuxième cycle de l'enseignement secondaire n'étaient pas scolarisés en 2017 ; ce

pourcentage est toutefois égal ou inférieur à 5 % de ce groupe d'âge dans plus de la moitié des pays dont les données sont disponibles (voir le graphique 1). En d'autres termes, si la majorité des pays sont parvenus à limiter le pourcentage de jeunes non scolarisés (avec des taux inférieurs à 5 %), ceux-ci restent nombreux (plus de 10 %) dans environ un quart des pays membres ou partenaires de l'OCDE. Parmi tous les pays membres ou partenaires de l'OCDE, ce sont la Colombie et le Mexique qui présentent les taux les plus élevés de jeunes non scolarisés : plus de 25 % des jeunes de la tranche d'âge du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ne sont pas scolarisés dans ces pays ; suivent le Luxembourg (19 %), le Brésil (19 %) et la Suisse (17 %). Au Luxembourg, le taux élevé de redoublement dans l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire peut contribuer à un taux de décrochage scolaire plus important (OCDE, 2016^[1]).

Ces dix dernières années, certains pays ont réalisé des progrès considérables dans la réduction du nombre de jeunes non scolarisés. Le graphique 1 montre une diminution de 20 points de pourcentage du taux de non-scolarisation en Fédération de Russie, de 18 points de pourcentage au Mexique, de 16 points de pourcentage au Portugal et de 10 points de pourcentage en Australie et en Nouvelle-Zélande entre 2005 et 2017. L'ampleur de ces réductions reflète les efforts politiques consentis pour maintenir dans le système scolaire les élèves de la tranche d'âge du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Les taux de non-scolarisation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire restent à peu près similaires entre les sexes dans la plupart des pays. La différence de taux de non-scolarisation entre les jeunes femmes et les jeunes hommes reste égale ou inférieure à 4 points de pourcentage dans la quasi-totalité des pays, à l'exception du Luxembourg, où ce taux est supérieur de 5 points de pourcentage chez les jeunes hommes, et en Suède, où il est supérieur de 11 points de pourcentage chez les jeunes femmes.

Transition entre l'enseignement secondaire et les niveaux supérieurs d'enseignement

À l'issue du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, la poursuite du parcours éducatif peut prendre des formes très diverses. Une fois obtenu leur diplôme du secondaire, les jeunes peuvent opter, selon les pays, pour une formation post-secondaire non tertiaire, une formation tertiaire de cycle court, une licence ou une première formation tertiaire de type long.

La cible 4.3 des ODD vise à « faire en sorte, d'ici à 2030, que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable ». Elle reconnaît la diversité des trajectoires que les jeunes et les adultes peuvent emprunter afin d'acquérir les compétences nécessaires pour faciliter leur entrée sur le marché du travail, devenir des citoyens engagés et vivre une vie meilleure. Bien que la cible 4.3 s'attache uniquement à la participation, elle est étroitement liée aux cibles 4.4 et 4.6, qui mesurent certaines des compétences pouvant être acquises dans le cadre d'un enseignement ou d'une formation professionnels ou tertiaires.

La cible 4.3 met en outre fortement l'accent sur le principe d'équité, en préconisant que « les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité » à ce type d'enseignement. Les parcours à disposition des jeunes peuvent varier, mais le plus important reste que chacun ait les mêmes chances d'y accéder. En outre, le suivi des différentes trajectoires permet de prendre la mesure de la perméabilité du système d'éducation, également liée à l'équité : les apprenants doivent avoir la possibilité de passer facilement d'un niveau/type de programme à un autre (par exemple, d'une filière professionnelle à une filière générale). Enfin, la cible 4.3 souligne l'importance de la qualité comme du coût abordable de l'enseignement professionnel et tertiaire ; pour le moment, toutefois, aucun indicateur n'a été proposé pour évaluer l'une et/ou l'autre de ces deux dimensions (UNESCO, 2016^[2]).

Enseignement et formation professionnels

L'enseignement et la formation professionnels peuvent jouer un rôle décisif dans la lutte contre le chômage des jeunes. Durant les phases de ralentissement économique, comme lors de la récession de 2008, ils se sont avérés un puissant outil pour faire face à ce problème dans des pays comme l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse. Ces

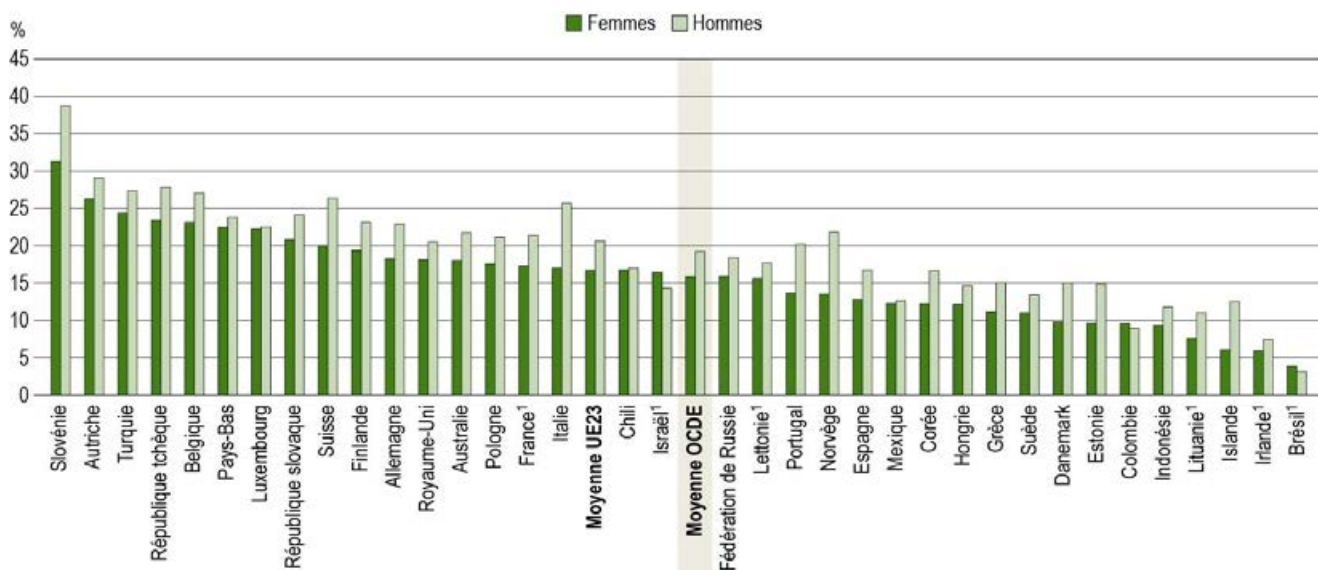
trois pays ont tous utilisé les programmes de formation professionnelle avec grande efficacité, en ciblant en particulier les élèves susceptibles de décrocher du système scolaire (Dolado, 2015^[3]).

L'indicateur thématique 4.3.3 des ODD mesure le taux de participation des 15-24 ans aux programmes techniques et professionnels, que ce soit dans un cadre éducatif formel, professionnel ou autre. Cet indicateur cible ce large groupe d'âge et un vaste éventail de niveaux d'enseignement (enseignement secondaire, enseignement post-secondaire non tertiaire et enseignement tertiaire de cycle court) ; il entend mesurer la participation aux programmes de formation à visée professionnelle, conçus pour accéder à un emploi (UNESCO, 2017^[4]). En moyenne dans les pays de l'OCDE, 18 % des 15-24 ans étaient scolarisés en 2017 dans un programme d'enseignement professionnel (enseignement secondaire, enseignement post-secondaire non tertiaire et enseignement tertiaire de cycle court confondus), avec des pourcentages allant de 3 % au Brésil à 35 % en Slovaquie (voir le graphique 4). Les taux de scolarisation dans ce type de programmes restent plus élevés chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes dans la quasi-totalité des pays dont les données sont disponibles (voir le graphique 3). En moyenne dans les pays de l'OCDE, les jeunes femmes (âgées de 15 à 24 ans) représentent 16 % des effectifs totaux en filière professionnelle mais ce pourcentage passe à 19 % pour les hommes.

La ventilation de l'indicateur 4.3.3 des ODD par niveau d'enseignement indique que dans la quasi-totalité des pays, la plupart des jeunes âgés de 15 à 24 ans suivant un programme professionnel sont scolarisés dans l'enseignement secondaire (voir le graphique 4). En d'autres termes, la grande majorité des élèves suivant un programme professionnel le feront dans la tranche d'âge correspondant au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, c'est-à-dire entre 15 et 19 ans (voir l'indicateur B1). Il est donc possible que le groupe d'âge élargi de l'indicateur 4.3.3 des ODD (15-24 ans) sous-estime les taux de participation à ces programmes dans les pays de l'OCDE.

Graphique 3. Participation des 15-24 ans à l'enseignement et la formation professionnels, selon le sexe (2017)

Indicateur 4.3.3 des ODD



1. Les données démographiques proviennent de l'exercice UOE de collecte de données démographiques (Eurostat/DEM), et non de la Division de la population de l'Organisation des Nations Unies (UNPD).

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de scolarisation des femmes âgées de 15 à 24 ans dans des programmes d'enseignement et de formation professionnels en 2017.

Source : OCDE (2019). Les sources de données officielles de cet indicateur sont : la collecte de données UOE pour les données sur la scolarisation ; et la Division de la population de l'Organisation des Nations Unies (UNPD) pour les données démographiques. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933976308>

L'expérience professionnelle reste l'une des principales caractéristiques d'un enseignement et d'une formation professionnels réussis (OCDE, 2014^[6]). Les données disponibles ne permettent toutefois pas de rendre compte de toute la diversité des programmes professionnels proposés dans les différents pays. Plus spécifiquement, le suivi des systèmes existants de formation en alternance (enseignement professionnel combinant cadre éducatif formel et immersion en milieu de travail) permettrait de mieux comprendre le rôle de l'enseignement et de la formation professionnels dans la limitation des taux de décrochage scolaire et l'offre de voies alternatives aux jeunes désengagés (voir l'encadré A5.1 dans (OCDE, 2017^[6])).

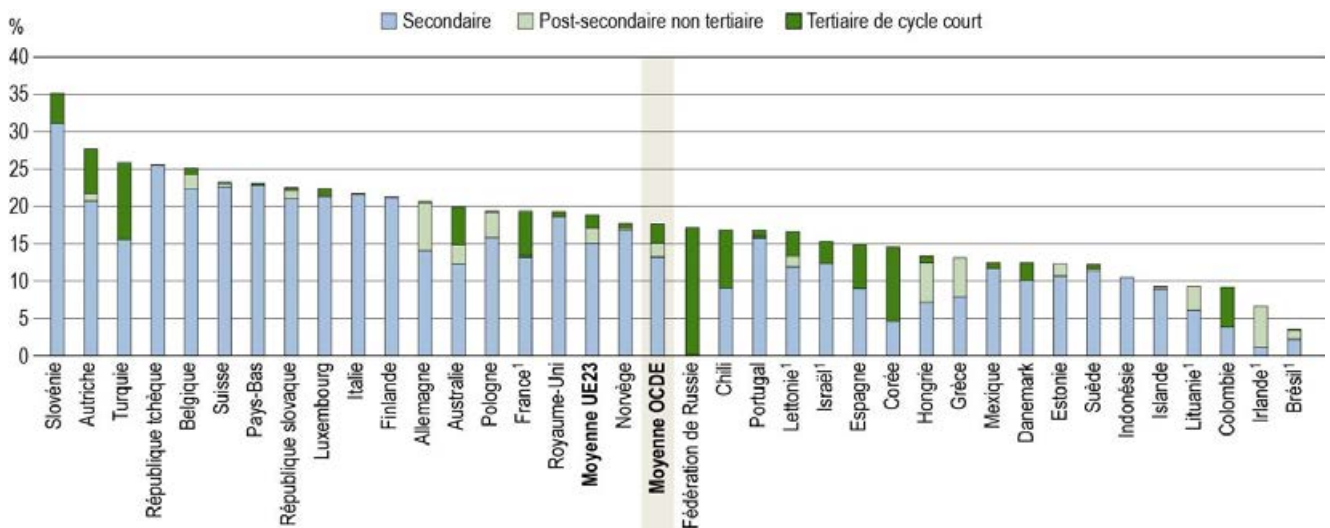
L'enseignement et la formation professionnels peuvent également permettre d'accéder à l'enseignement tertiaire. Des pays comme la Finlande et les Pays-Bas ont par exemple renforcé la perméabilité de leur système éducatif et mis en place des « passerelles » entre formation professionnelle et enseignement tertiaire.

Enseignement tertiaire

Le nombre d'étudiants suivant une formation tertiaire n'a cessé d'augmenter dans le monde au cours des 20 dernières années, croissance qui devrait se poursuivre à l'horizon 2030 (OCDE, 2018^[7]). Dans les pays de l'OCDE, le pourcentage de jeunes adultes (âgés de 25 à 34 ans) diplômés de l'enseignement tertiaire a ainsi progressé, passant de 35 % en 2008 à 44 % en 2018 (voir l'indicateur A1). Cette augmentation pourrait refléter une hausse de la demande de main-d'œuvre qualifiée, de la demande de formations tertiaires, de la richesse et du nombre de politiques d'aide financière visant à promouvoir l'accès à ce niveau d'enseignement (OCDE, 2018^[7] ; Owens, 2017^[8]).

Graphique 4. Participation des 15-24 ans à l'enseignement et la formation professionnels, selon le niveau d'enseignement (2017)

Indicateur 4.3.3 des ODD



1. Les données démographiques proviennent de l'exercice UOE de collecte de données démographiques (Eurostat/DEM), et non de la Division de la population de l'Organisation des Nations Unies (UNPD).

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de scolarisation des 15-24 ans dans des programmes d'éducation et de formation professionnelles en 2017.

Source : OCDE (2019). Les sources de données officielles de cet indicateur sont : la collecte de données UOE pour les données sur la scolarisation ; et la Division de la population de l'Organisation des Nations Unies (UNPD) pour les données démographiques. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

Le programme d'action des ODD reconnaît l'importance croissante de l'enseignement tertiaire dans le monde et inclut un indicateur dédié à ce niveau. L'indicateur 4.3.2 mesure ainsi le taux brut de scolarisation dans l'enseignement tertiaire, soit le nombre total d'étudiants scolarisés à ce niveau d'enseignement, quel que soit leur âge, en pourcentage de la population de la tranche d'âge de cinq ans suivant immédiatement la fin du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (typiquement, 18-22 ans). Il est toutefois possible que cette définition sous-estime les taux de scolarisation des pays où les étudiants suivent principalement des programmes de courte durée par rapport à ceux où ils suivent des programmes plus longs. D'autres facteurs de confusion s'observent dans les pays de l'OCDE où les longues périodes de scolarisation à temps partiel sont courantes.

Comme mentionné précédemment, la cible 4.3 des ODD est étroitement liée aux cibles 4.4, 4.6 et 4.7, qui visent à accroître le nombre de jeunes et d'adultes dotés des compétences nécessaires pour réussir sur le marché du travail et s'engager dans la société au sens plus large. À cette fin, l'indicateur 4.4.3 des ODD mesure le « niveau de formation des jeunes selon le groupe d'âge, la situation au regard de l'activité économique et l'orientation du programme ». En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le niveau de formation le plus élevé atteint est le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou le post-secondaire non tertiaire pour 41 % des jeunes adultes (âgés de 25 à 34 ans), et l'enseignement tertiaire pour 44 % de ce même groupe d'âge (voir l'indicateur A1). L'indicateur 4.4.3 reconnaît aussi l'importance d'explorer le lien entre niveau de formation et situation au regard de l'activité économique, thème qui fera l'objet de la section suivante.

Entrée sur le marché du travail

La transition entre l'école et le monde du travail est un moment éprouvant pour de nombreux jeunes. Le risque de chômage, la précarité résultant des emplois mal rémunérés ou des contrats de courte durée et les aléas du début de l'autonomie sont autant de difficultés que les jeunes peuvent rencontrer (OCDE, 2018^[9]).

Dans les pays de l'OCDE, les jeunes restent davantage exposés que les adultes au risque du chômage et de l'emploi précaire (voir l'indicateur A3). Ils sont en général moins spécialisés et plus susceptibles d'être licenciés lorsque les entreprises sont en difficulté, et peuvent en outre se retrouver piégés dans le cercle vicieux de l'expérience, les employeurs privilégiant les travailleurs expérimentés et les jeunes étant ainsi dans l'impossibilité de développer leur propre expérience (Dolado, 2015^[3]). Sur le plan de l'offre de travail, la rotation des travailleurs est plus forte chez les jeunes que chez les adultes, leurs premiers emplois pouvant ne pas correspondre à leurs compétences et préférences (Blanchflower et Bell, 2011^[10]).

Le 8^e Objectif de développement durable (ODD 8) vise à « promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ». À cet égard, il recoupe la cible 4.4, qui souligne l'impératif de disposer des compétences nécessaires « à l'emploi [et] à l'obtention d'un travail décent ». L'ODD 8 reconnaît également la vulnérabilité relative des jeunes sur le marché du travail et leur consacre deux cibles dédiées. La cible 8.6 vise ainsi, d'ici à 2020, à réduire considérablement la proportion de jeunes sans emploi ne suivant ni études ni formation, et la cible 8.B, à élaborer et mettre en œuvre une stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes, et à appliquer le Pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du travail. La cible 8.5, visant à garantir un emploi productif et un travail décent à toutes les femmes et à tous les hommes, confirme également la vulnérabilité relative des jeunes, en les mentionnant spécifiquement comme un groupe potentiellement désavantagé.

L'indicateur 8.5.2 des ODD mesure le taux de chômage selon le sexe, l'âge et la situation au regard du handicap. L'indicateur A3 de cette publication permet la comparaison des taux de chômage des jeunes et des adultes plus âgés. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le taux de chômage des 25-34 ans (7 %) est supérieur de 2 points de pourcentage à celui des 35-44 ans (5 %). L'indicateur A3 met également au jour le lien net entre le niveau de formation des jeunes et leur situation au regard de l'activité. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le taux de chômage est ainsi près de deux fois plus élevé chez les jeunes (âgés de 25 à 34 ans) non diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (14 %) que chez ceux diplômés de ce niveau d'enseignement ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (7 %) ou chez ceux diplômés de l'enseignement tertiaire (6 %) (voir l'indicateur A3).

Pour suivre les progrès réalisés par les pays sur la voie de l'emploi productif et du travail décent, la cible 8.5 inclut également un indicateur de la rémunération horaire moyenne selon la profession, le sexe, l'âge et la situation au regard du handicap (indicateur 8.5.1 des ODD). Bien que l'indicateur A4 de la présente publication évalue quant à lui la rémunération *annuelle* moyenne relative, il peut toutefois permettre de comparer les revenus des jeunes dans les pays de l'OCDE. Il montre qu'à l'instar de la situation au regard de l'activité professionnelle, les revenus sont aussi en corrélation étroite avec le niveau de formation : en moyenne, dans les pays de l'OCDE, chez les 25-34 ans, les diplômés de l'enseignement tertiaire ont ainsi des revenus supérieurs de 38 % à ceux des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir l'indicateur A4). En raison de l'absence de ventilation des données selon la situation au regard du handicap, cette dimension des indicateurs 8.5.1 et 8.5.2 ne peut pas encore faire l'objet d'un suivi.

Le pourcentage de jeunes sans emploi ne suivant ni études ni formation (*neither in employment nor in education or training*, NEET) reste un indicateur plus pertinent de la participation des jeunes au marché du travail que le taux de chômage, car un pourcentage important d'individus du groupe d'âge considéré sont encore scolarisés, et cet indicateur couvre non seulement les jeunes sans emploi, mais aussi les inactifs (Dolado, 2015^[31]). Il s'agit d'un indicateur clé de la performance des jeunes sur le marché du travail, ce groupe étant exposé à un fort risque de marginalisation et d'exclusion sociale. L'indicateur 8.6.1 des ODD mesure le pourcentage de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) ne participant à aucune forme d'éducation – qu'elle soit formelle ou non formelle –, n'occupant aucun emploi et ne suivant aucune formation. Si l'on utilise l'indicateur A2 de cette publication comme variable indicative (dans la mesure où il ne couvre que les jeunes participant à des programmes formels d'éducation), en moyenne, dans les pays de l'OCDE, 11 % des 15-24 ans étaient NEET en 2017.

Définitions

Par **inactifs**, on entend les individus qui n'étaient ni occupés, ni au chômage (qui n'étaient pas à la recherche d'un emploi) durant la semaine de référence.

L'expression « **enseignement et formation techniques et professionnels** » (EFTP) est l'expression générique communément employée par l'Institut de statistique de l'UNESCO pour désigner l'enseignement, la formation et le développement de compétences dans un large éventail de domaines professionnels, de secteurs de production, de services et de moyens de subsistance. Ces cursus peuvent comporter un volet pratique en entreprise (par exemple, les formations sous contrat d'apprentissage ou les formations en alternance). La réussite de ces formations donne lieu à la délivrance de diplômes certifiant des qualifications professionnelles utilisables sur le marché du travail et reconnues comme telles par les autorités nationales compétentes ou le marché du travail.

Indicateur des ODD	Définition
4.1.5	Taux de non-scolarisation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire
4.3.2	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement tertiaire, selon le sexe
4.3.3	Taux de participation à des programmes techniques et professionnels (jeunes âgés de 15 à 24 ans), selon le sexe
4.4.3	Niveau de formation des jeunes, selon le groupe d'âge, la situation au regard de l'activité économique, le niveau d'enseignement et l'orientation du programme
8.5.1	Rémunération horaire moyenne des salariés de sexe féminin et de sexe masculin, selon la profession, l'âge et la situation au regard du handicap
8.5.2	Taux de chômage, selon le sexe, l'âge et la situation au regard du handicap
8.6.1	Pourcentage de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) sans emploi ne suivant ni études ni formation

Méthodologie

Les indices de parité sont calculés avec pour numérateur le groupe vraisemblablement le plus défavorisé et pour dénominateur le groupe vraisemblablement le plus favorisé. L'indice de parité entre les sexes correspond au ratio de la valeur de l'indicateur pour les femmes par rapport à la valeur pour les hommes.

Tous les indicateurs présentés dans ce chapitre suivent la méthodologie convenue à propos des objectifs de développement durable, notamment au sujet des sources de données recommandées ; ils peuvent donc différer dans certains cas d'autres indicateurs publiés dans *Regards sur l'éducation*.

Voir les notes spécifiques aux pays à l'annexe 3 (<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

Source

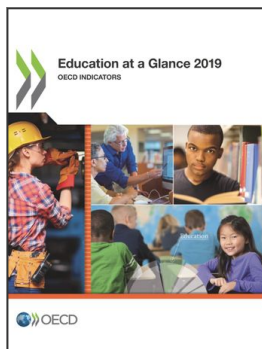
Indicateur	Source
4.1.5	Collecte de données UOE 2018 et UNPD (sauf mention contraire)
4.3.3	Collecte de données UOE 2018 et UNPD (sauf mention contraire)

Note concernant les données d'Israël

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

- Blanchflower, D. et D. Bell (2011), « Young people and the Great Recession », *Oxford Review of Economic Policy*, vol. 27/2, pp. 241-267. [10]
- Dolado, J. (2015), *No Country for Young People? Youth Labour Market Problems in Europe*, Centre for Economic Policy Research, <http://www.cepr.org>. [3]
- OCDE (2018), « Diplômés de l'enseignement tertiaire: Quelles évolutions ? », *Les indicateurs de l'éducation à la loupe*, n° 61, <https://dx.doi.org/10.1787/1a4e9f01-fr>. [7]
- OCDE (2018), *Regards sur l'éducation 2018: Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/eag-2018-fr>. [9]
- OCDE (2017), *Regards sur l'éducation 2017: Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/eag-2017-fr>. [6]
- OCDE (2016), *Education Policy Outlook : Luxembourg*, OCDE, Paris, <https://www.oecd.org/luxembourg/Education-Policy-Outlook-Country-Profile-Luxembourg.pdf>. [1]
- OCDE (2014), *Skills beyond School: Synthesis Report*, OECD Reviews of Vocational Education and Training, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264214682-en>. [5]
- Owens, T. (2017), « Higher education in the sustainable development goals framework », *European Journal of Education*, <http://dx.doi.org/10.1111/ejed.12237>. [8]
- UNESCO (2017), *Global Education Monitoring Report: Accountability in education: meeting our commitments*, UNESCO, Paris. [4]
- UNESCO (2016), *Global Education Monitoring Report 2016: Education for People and Planet: Creating Sustainable Futures for All*, UNESCO, Paris. [2]



Extrait de :
Education at a Glance 2019
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2019), « Les jeunes dans l'Objectif de développement durable relatif à l'éducation », dans *Education at a Glance 2019 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/3e0aa997-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.